



HAL
open science

Débat : Publier aujourd'hui une revue de sciences sociales

Loïc Blondiaux, Patrick Hassenteufel, Cécile Lavergne, Patrick Le Galès,
Thomas Parisot

► To cite this version:

Loïc Blondiaux, Patrick Hassenteufel, Cécile Lavergne, Patrick Le Galès, Thomas Parisot. Débat : Publier aujourd'hui une revue de sciences sociales. *Politix*, 2012, 4 (100), pp.221 - 256. 10.3917/pox.100.0221 . hal-02099976

HAL Id: hal-02099976

<https://sciencespo.hal.science/hal-02099976>

Submitted on 15 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Débat : Publier aujourd'hui une revue de sciences sociales

Table ronde avec Loïc BLONDIAUX, Patrick HASSENTEUFEL, Cécile LAVERGNE, Patrick
LE GALÈS et Thomas PARISOT

Résumé – Le lecteur pourra prendre connaissance dans ces pages des interventions de la table ronde qui s'est tenue lors des journées d'étude organisées par *Politix* en vue de ce centième numéro. Ses participants ont, à partir de leur expérience propre, réfléchi aux opportunités et aux contraintes qui définissent actuellement l'édition de revues dans les sciences sociales.

La création de *Politix* serait-elle encore possible aujourd'hui ? Serait-il envisageable de fonder une revue généraliste en « sciences sociales du politique », sollicitant des auteurs issus d'autres disciplines que la seule science politique, sans moyens matériels ni soutien institutionnel, et animée par des entrants dans la carrière universitaire sans consécration académique ? Un tel projet serait-il concevable et, plus encore, pourrait-il perdurer alors que les critères d'appréciation des revues (leur caractère « scientifique » et leur « centralité » disciplinaire) sont bien plus rigides et contraignants que par le passé ? Qui accepterait de s'engager dans un tel projet ou de publier dans une telle revue, alors que la concurrence accrue pour l'accès aux trophées académiques (postes, financements, réputation) pousse à un alignement sur les standards de « l'excellence scientifique » qui, d'un côté, favorisent les entreprises soutenues

par des institutions puissantes et, de l'autre, semblent laisser peu de place aux dissidences et aux innovations ?

Ces questions sont constamment revenues dans les discussions au sein du comité de rédaction de *Politix* lors de la préparation de ce numéro 100. Elles nous ont incités à réunir des collègues engagés dans des revues de sciences sociales ainsi qu'un représentant de la plate-forme Cairn.info pour débattre des transformations de ces revues, aussi bien du point de vue de leur contenu et de leur mode de fonctionnement éditorial que des effets des évolutions des critères et des formes de l'évaluation (celle en direction des revues comme celle que leurs comités mettent en œuvre pour sélectionner les articles qu'elles publient) ou des conditions matérielles et techniques de leur diffusion, ces trois éléments étant en étroite relation puisqu'ils impliquent des modifications de l'exercice du métier de la recherche dont les revues sont à la fois les produits et des vecteurs actifs.

Deux anciens membres de la rédaction de *Politix*, Loïc Blondiaux (actuellement responsable éditorial de *Participations*) et Patrick Hassenteufel (corédacteur en chef, avec Philippe Bezes, de *Gouvernement et action publique*) font part de leur expérience dans des revues de création récente, qui s'inscrivent explicitement dans un sous-champ disciplinaire spécialisé : celui de « la démocratie et la citoyenneté » pour reprendre le sous-titre de la première, celui de l'action publique pour la seconde. En expliquant ce choix de la spécialisation, ils interrogent celui de *Politix*, d'être une revue généraliste de sciences sociales. Ce projet correspond au moins partiellement à celui de *Tracés. Revue de sciences humaines*, dont l'une des membres du comité de rédaction, Cécile Lavergne, explicite au nom de ce dernier le projet éditorial « pluraliste » visant à « décloisonner » les domaines de spécialité et à « s'affranchir des frontières institutionnelles qui les séparent ». Quant à Patrick Le Galès, c'est au titre de membre des rédactions de plusieurs revues à la fois françaises et étrangères que nous l'avons invité, même si son intervention déborde largement la seule question de l'internationalisation des revues, en particulier de la publication en anglais, qui est un enjeu actuellement déterminant pour les revues à dominante nationale comme l'est *Politix*, en termes de visibilité, de diversification des auteurs et des types de recherches publiées, mais aussi de préservation de son statut de revue reconnue comme « centrale » par les instances d'évaluation. Au vu de l'importance prise par les portails de revue comme, pour les revues francophones, Cairn.info, qui publie *Politix* en ligne depuis 2009, tant du point de vue de la diffusion que de la viabilité économique ou des outils nouveaux qu'offre internet par rapport à l'édition classique sous forme de livre, il nous a semblé indispensable de conclure ce débat par l'intervention de Thomas Parisot, responsable des relations institutionnelles à Cairn.info, qui revient sur le projet de Cairn et en précise les orientations à venir.

Loïc Blondiaux

Pour présenter la revue *Participations*, je parlerai en mon nom propre et non en celui de l'ensemble de l'équipe, sachant que je ne suis que le directeur de cette publication et à ce titre sans doute moins impliqué au quotidien que ne le sont, par exemple, les rédacteurs en chef. Je me servirai également souvent à titre de comparaison de mon expérience au sein de *Politix*, revue à la création de laquelle j'ai participé et que j'ai quittée pour m'engager dans la création de *Participations*. Ces deux expériences constituent à ce jour mon seul titre à parler de l'univers des revues en sciences sociales. Mon témoignage se fonde sur ce double acquis, avec un décalage de près de 25 ans – *Participations* ayant été créée fin 2011. Il ne prétend pas être un diagnostic général sur l'état des revues en sciences sociales en France.

Politix et Participations, à vingt-cinq ans de distance

Le rapprochement entre ces deux expériences a-t-il lui-même un sens, tant les contextes de création de ces revues diffèrent ? Lorsque *Politix* se crée, en 1987, à l'initiative d'un groupe d'étudiants de Jacques Lagroye dont je fais partie, le paysage des revues en sciences sociales et particulièrement en science politique nous semble alors particulièrement figé et bien peu excitant. Il est dominé par quelques revues institutionnelles, aussi vénérables que contestables dans leurs choix éditoriaux, et les possibilités de publication pour un jeune chercheur en science politique apparaissent limitées. Sur le fond, le projet éditorial de *Politix*, même s'il ne prend pas alors la forme d'un manifeste, est un projet de combat. Il s'agit de contester tout à la fois les frontières et les méthodes d'une discipline dont le *mainstream* ne convient pas aux étudiants que nous sommes encore. Il s'agit de désenclaver la science politique en l'ouvrant sur les autres sciences sociales et de promouvoir une recherche de terrain qui s'intéresse moins aux objets politiques tels qu'ils se présentent dans le discours politique ordinaire que tels qu'ils se construisent socialement.

Participations naît en 2011 dans un tout autre contexte. Le nombre des revues universitaires en sciences sociales, même si la statistique reste à établir, a progressé en proportion de l'intensité de l'incitation à publier qui pèse désormais sur les aspirants chercheurs. Le spectre des formats de revue, des objets et des préoccupations qu'elles recouvrent s'est considérablement élargi. L'enjeu pour la carrière de la publication dans des « revues à comité de lecture » s'est considérablement renforcé. L'alignement sur les modes d'organisation et de fonctionnement des principales revues anglo-saxonnes relève désormais de l'évidence. Si les revues ont toujours été des lieux stratégiques essentiels dans les luttes scientifiques, elles en peuvent être aujourd'hui des armes potentiellement très puissantes, qui peuvent faire et défaire les carrières, légitimer ou délégitimer les approches, consacrer ou disqualifier les objets.

C'est dans ce contexte et en toute connaissance de cause que *Participations* a été créée, avec pour finalité principale de structurer et de rendre visibles les recherches portant sur la participation citoyenne aux débats publics, à l'expertise et à la décision dans les sociétés contemporaines. Cette création fait suite à d'autres initiatives et en particulier à la mise en place, en 2009, d'un Groupe-ment d'intérêt scientifique « Participation du public, décision, démocratie participative », auquel sont associés une cinquantaine de laboratoires de recherches francophones dont l'objet est identique. C'est grâce notamment au soutien de cette structure que nous savions que la revue était économiquement viable.

À la différence du *Politix* des origines, composé alors exclusivement de politistes, l'équipe fondatrice de *Participations* relève d'emblée d'une multiplicité de disciplines, dont six sont représentées au sein d'un comité de rédaction qui comporte quatorze membres (science politique, sociologie, aménagement et urbanisme, philosophie, histoire des sciences, sciences de l'information et de la communication). Le conseil éditorial de quarante-cinq membres est lui aussi multidisciplinaire.

À la différence de *Politix* également, *Participations* prétend moins se poser contre et subvertir une tradition que fédérer des travaux jusqu'alors épars et peu visibles en ouvrant un espace de communication entre des recherches qui jusque-là s'ignoraient largement. Si volonté de décloisonnement il y a dans les deux cas, la perspective est tout autre. Par son projet intellectuel même, *Participations* s'interdit de faire école. Sa vocation est la confrontation de points de vue, de préoccupations et de paradigmes. Même si faire vivre en pratique cette interdisciplinarité ouverte n'est pas toujours simple, nous y reviendrons.

À la ressemblance de *Politix* cependant, la revue est portée par une équipe de jeunes docteurs, certains encore à la recherche d'un poste et qui, dans la course d'obstacles que constitue le début d'une carrière, ont accepté de se rendre disponibles pour les tâches ingrates de l'administration d'une revue. C'est ici que le poids du contexte académique et social se fait le plus sentir, si j'en juge de ma position de seul senior du comité de rédaction.

À la manière dont Luc Boltanski a pu décrire les conditions matérielles, sociales et institutionnelles de félicité qui ont entouré la création d'*Actes de la recherche en sciences sociales* au début des années 1970, à un moment où il était possible de donner du temps au temps, de consacrer l'essentiel de son activité à un projet tel que celui-là sans se préoccuper de ses fins de mois ou de son avenir¹, en prenant appui sur des institutions généreuses, je voudrais insister sur le sacrifice que représente aujourd'hui un investissement tel que celui qu'implique la participation à *Participations* pour un jeune chercheur. Si ceux-ci sont incités

1. Boltanski (L.), *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008.

à publier, ils ne le sont en aucun cas à permettre que d'autres le soient. Cette activité invisible et bénévole de sollicitation des auteurs, de relecture des papiers, de négociation avec les éditeurs n'est nullement reconnue par les instances qui font les carrières. Et il est clair que le sacrifice consenti par un jeune chercheur qui s'engage dans la création d'une telle revue est aujourd'hui encore plus fort qu'il ne l'était en 1987, *a fortiori* en 1975.

À la ressemblance de *Politix* enfin, *Participations* ne tient que sur un fil humain, un plaisir à travailler ensemble, la volonté de construire un micro-espace de solidarité dans un univers ultraconcurrentiel. C'est cette sociabilité, dont aucune mesure d'*impact factor* ne saurait rendre la force, qui me semble indispensable à la réussite d'une revue. C'est de cette matière que sont faites les bonnes revues. C'est cela que menace aujourd'hui peut-être la normalisation à l'extrême de nos pratiques professionnelles.

Une revue de plus, pour quoi faire ?

Sur le projet éditorial de *Participations*, je ne reviendrai pas ici en détail. Le manifeste de la revue est paru dans le premier numéro². La revue s'est donné pour vocation la publication de recherches universitaires de qualité portant sur la participation politique et sociale au sens large et se veut, d'une manière plus générale et comme son sous-titre l'indique, une revue de sciences sociales traitant des questions de démocratie et de citoyenneté. Trois numéros sont parus à ce jour : « Démocratie et participation : un état des savoirs » ; « Participation et action publique » ; « La participation au prisme de l'histoire ». Plusieurs autres sont en préparation « Ethnographies de la participation » ; « La participation dans le monde du travail » et « Critiques de la participation ». Sur la vie matérielle de la revue, je ne reviendrai pas non plus. Il me faut cependant insister sur la confiance que nous avons obtenue immédiatement du premier éditeur que nous avons contacté, De Boeck, qui s'est révélé un partenaire loyal et efficace et qui est désormais aussi d'ailleurs l'éditeur de *Politix*.

Je me contenterai ici de revenir sur certains des choix que nous avons faits collectivement. Nous avons voulu que *Participations* soit une revue universitaire, francophone, présente sur papier, « professionnelle » dans ses modes de fonctionnement et résolument interdisciplinaire. Je vais rapidement justifier ces choix et les évaluer dans leurs conséquences avant d'insister sur la dimension interdisciplinaire et « professionnelle » de la revue.

Nous avons pensé que la multiplication des recherches portant sur la portée et les limites des nouvelles formes de participation citoyenne, dans des disciplines souvent très distantes les unes des autres, pouvait justifier la création d'une revue nouvelle. L'enthousiasme suscité par la revue, de même que la

2. « Pourquoi une revue sur la participation ? », *Participations*, 1, 2011.

diversité des thématiques abordées par les dossiers témoignent rétrospectivement de ce que cette anticipation était juste. Si la revue participe d'un phénomène plus général de d'hypermultiplication de la recherche en sciences sociales, elle en atténue les effets en jouant l'interdisciplinarité et la transversalité des questions posées. Il ne s'agit en aucun cas d'enraciner une communauté de chercheurs voués à ne travailler toute leur carrière que sur les questions de participation. Nous savons au contraire que cette question n'intéresse le plus souvent que brièvement ou latéralement ceux qui la travaillent. Il s'agissait dès lors de créer un espace de discussion entre des programmes de recherche éloignés, de fonder une communauté épistémique non institutionnelle, aux contours flous et changeants, fondée exclusivement sur l'échange intellectuel.

Mais à quoi bon continuer à vouloir être présent sur les étals des libraires et les rayonnages des bibliothèques, à un moment où le processus de dématérialisation des revues universitaires, à la différence de celui des livres, semble quasiment achevé ? De fait, *Participations* n'est aujourd'hui présente dans aucune librairie à ma connaissance. Rarissimes et sans doute excentriques sont les particuliers susceptibles de s'y abonner. Au regard des bibliothèques par ailleurs, toute nouvelle revue est aujourd'hui victime d'un effet de ciseaux, lié à la réduction des crédits d'abonnement et à la concurrence inégale des revues installées même déclinantes, dès lors qu'aucun bibliothécaire n'envisagera sereinement d'interrompre une collection. Il est frappant par ailleurs de constater le décalage entre la diffusion papier (quelques centaines d'exemplaires) de *Participations* et la visibilité de la revue sur le net. Notre premier numéro « Démocratie et participation : un état des savoirs » affichait ainsi, selon une statistique établie à peine six mois après sa parution, vingt mille consultations individuelles d'article sur le portail Cairn, soit un score inespéré pour une revue exclusivement papier.

Il n'en reste pas moins que, pour des raisons qui ne sont pas que symboliques, l'existence papier d'une revue s'avère encore décisive. Elle matérialise et finalise un projet au regard de ses créateurs. Elle l'identifie graphiquement et les codes couleurs et typo de la revue ont été longuement débattus. Elle facilite la lecture de ceux qui, dans ma génération par exemple, sont plus à l'aise avec le papier qu'avec l'écran. Elle répond aussi à l'une des vocations de la revue qui est de rendre visibles, aux yeux notamment des instances d'évaluation universitaire, des travaux qui apparaissent souvent d'importance marginale en raison de leur objet dans leurs disciplines concernées. Tant que le traitement des revues électroniques « *pure players* » par le Conseil national des universités (CNU) ou les autres commissions sera ce qu'il est, cette incarnation papier restera indispensable.

Alors même que l'enjeu aujourd'hui est de publier dans les grandes revues « internationales » c'est-à-dire aujourd'hui exclusivement anglo-saxonnes, pourquoi avoir opté pour une revue francophone ? Pourquoi ne pas avoir d'emblée envisagé de publier la revue en anglais ? La discussion est effectivement

ouverte. Au-delà de l'argument non négligeable qui défend l'idée que publier ses recherches dans sa langue maternelle ne devrait pas être considéré comme un luxe mais comme une nécessité, ou des contraintes de style ou de fond que font peser les revues anglo-saxonnes *mainstream* sur l'exposition et la nature des arguments et qui rendent plus difficile la publication de travaux orientés vers la description ethnographique, le récit historique ou les *case-studies*, il nous a semblé important que sur une question comme la participation, les recherches universitaires puissent être également accessibles à un public autre que le public universitaire *stricto sensu*.

Il y aurait un paradoxe à ne pas vouloir être lu de ceux que nous observons et à réserver les présentations les plus précises et les plus justes de nos recherches à une communauté restreinte d'académiques travaillant sur ces questions à l'échelle internationale. Le grand partage qui se dessine aujourd'hui dans les sciences sociales, qui incite à confiner la publication de nos recherches dans les grandes revues internationales (qui ne sont lues en fait que par quelques dizaines de spécialistes) et à ne faire que de la vulgarisation à destination des publics locaux, risque fort à terme de nous empêcher de pouvoir justifier longtemps auprès de ces publics la nécessité de soutenir des recherches universitaires rigoureuses sur ces questions ? Cela vaut, me semble-t-il, beaucoup plus pour les recherches en sciences sociales, au lectorat potentiel plus large, que pour les sciences dures où la publication en langue anglaise s'est aujourd'hui totalement imposée.

Les aléas de l'interdisciplinarité et du professionnalisme

L'interdisciplinarité est inscrite dans le projet de la revue, comme dans celui du GIS « Participation » qui la soutient. Elle ne se vit cependant pas sans mal au quotidien. Les obstacles auxquels on se heurte sont innombrables. Je n'en citerai que quelques-uns à titre d'illustration. Première difficulté : comment être en mesure de couvrir l'ensemble des disciplines potentiellement concernées ? Il est clair par exemple que deux disciplines aussi fortes internationalement que l'économie ou la psychologie, au sein desquelles travaillent quelques chercheurs intéressés par ces questions, ne sont pas ou peu présentes au sein du GIS comme de la revue. Les raisons de cette difficulté d'intégration sont multiples et tiennent autant aux spécificités de ces disciplines qu'à la méconnaissance que nous avons de ces champs.

Deuxième difficulté : comment ne pas être accusé de rejouer le conflit des facultés au sein de la revue et de privilégier certaines approches disciplinaires par rapport à d'autres ? La forte présence de politistes et de sociologues au sein du noyau dur de la revue, alors qu'elle ne reflète pas totalement la réalité du champ (où les travaux en géographie, en urbanisme, en environnement, en information et communication sont également très nombreux) a ainsi provoqué certaines irritations parmi des chercheurs d'autres disciplines. Le volontarisme et la réflexivité sur cette question ont été jusqu'à présent les réponses apportées à cette critique.

Troisième difficulté : comment ne pas privilégier d'approche théorique ou méthodologique sans devenir une publication « attrape-tout » sans projet intellectuel clair ? Il n'y a pas ici de recette miracle : la ligne de la revue se construit dans la discussion permanente autour des projets de numéros et des papiers, de ce qui justifie ou non leur publication. À charge pour les défenseurs d'un projet de convaincre les autres membres de l'équipe par la seule force de leurs arguments. Il ne pouvait en être autrement dans une revue qui s'intéresse précisément aux questions de délibération !

Quatrième difficulté : comment concilier au sein d'une revue de sciences sociales, des critères d'évaluation des articles disparates et souvent dissonants ? Comment, pour un sociologue, évaluer la qualité d'un article produit par un gestionnaire ? Les normes d'évaluation d'un article de philosophie politique et celles d'un travail de sociologie politique ont-elles quelque chose à voir ? *Quid* de notre volonté d'être une revue de sciences sociales ouvertes à la théorie politique ? L'enjeu ici est de combiner l'évaluation par des spécialistes de la spécialité et l'évaluation par des chercheurs intéressés par les mêmes questions mais les travaillant différemment. La combinaison des regards n'est pas toujours facile et peut effectivement révéler des tensions ou des incompréhensions.

Participations, enfin, a choisi d'emblée de se conformer aux standards internationaux des revues dites « à comité de lecture », en adoptant la règle de l'anonymat des auteurs et des *referees* anonymes, modulable en fonction de l'auteur de l'article : norme d'un évaluateur interne au comité éditorial et d'un évaluateur externe pour les articles émanant d'auteurs extérieurs et de deux évaluateurs externes pour les articles émanant de membres du comité éditorial. Nous venons également, après quelques atermoiements, d'adopter la règle d'un moratoire de publication dans la revue de deux ans pour les membres du comité éditorial. Le choix d'une politique de dossiers implique également qu'un même auteur ne puisse pas diriger deux dossiers à moins de deux ans d'écart.

Ce professionnalisme, indispensable à la reconnaissance de la revue, n'en soulève pas moins quelques questions quant aux finalités de la revue. Que faire quand un article que le comité de rédaction trouve bon a reçu deux évaluations négatives ? Que faire dans la situation inverse ? Comment maintenir une excitation intellectuelle et une part de subjectivité dans un dispositif aussi standardisé qui, dans sa logique, conduit les revues à n'être plus que des instances de consécration ou de certification de la qualité académique formelle des articles ? Que devient dans ces conditions la « politique » de la revue, ce qui fait qu'il vaut la peine de s'y consacrer ? Il me semble qu'il existe sur ce point une tension à laquelle peuvent être confrontées aujourd'hui toutes les revues de sciences sociales. Tension entre les exigences du professionnalisme, de l'évaluation, de l'académisme d'une part et le principe de plaisir, la part de création et la volonté d'engagement qui caractérisent aussi nos métiers d'autre part. Cette tension se résout bien sûr

en pratique, dans le fonctionnement ordinaire de la revue, dans un jeu subtil avec les normes, mais elle n'en caractérise pas moins la situation actuelle de nos métiers. Les revues étant l'un des lieux décisifs où se joue leur définition.

*

Patrick Hassenteufel

Les conditions de création d'une revue ont bien changé depuis celle de *Politix* il y a maintenant vingt-cinq ans. Je n'insisterai pas ici sur les changements matériels (diminution des coûts de fabrication et diffusion par internet notamment), mais plutôt sur les changements institutionnels du monde des sciences sociales qui se traduisent par une spécialisation croissante. Je vais analyser cette tendance à partir du cas de la science politique française en mettant l'accent sur quatre évolutions majeures qui la caractérisent depuis la fin des années 1980 : son inscription dans l'ensemble des sciences sociales (principalement dans le champ de la sociologie), sa spécialisation croissante, son internationalisation et sa professionnalisation (sous la forme d'adoption de normes partagées, tout particulièrement en ce qui concerne l'évaluation). Dans le cas de la création de *Gouvernement et action publique* en 2012³ la première évolution, pour laquelle *Politix* a joué un rôle majeur, se traduit par le fait que, si cette revue est principalement ancrée en science politique, elle est résolument tournée vers les autres disciplines des sciences sociales : la sociologie tout d'abord mais aussi l'histoire et, dans une moindre mesure, l'économie. Cette inscription dans l'ensemble des sciences sociales se traduit par la présence de deux sociologues et d'un historien au comité de rédaction et par le contenu de la revue. Ainsi, dans le premier numéro, Vincent Dubois montre les apports de la méthode ethnographique pour analyser l'État au concret, en particulier au niveau de ses rapports avec les usagers tandis qu'Andy Smith et Bernard Jullien prolongent la réflexion sur l'économie politique institutionnaliste par la prise en compte des différents niveaux d'action, ce qui permet de renouveler l'analyse du gouvernement de secteurs industriels. La réflexion sur les apports de l'ethnologie pour analyser les transformations de l'État est prolongée dans le numéro 2 par un article de Nicolas Belorgey. Le numéro 4 est quant à lui entièrement composé d'articles socio-historiques consacrés aux rapports entre administration et politique au prisme des savoirs de gouvernement. C'est en particulier par ce mode de traitement des structures et des agents administratifs et de l'action publique que la revue se distingue de la *Revue française d'administration publique* (plus marquée par l'influence du droit public) et *Politiques et management publics* (fortement imprégnée par les approches gestionnaires et managériales)⁴.

3. Le premier numéro est paru en mars 2012. La revue est éditée par les Presses de Sciences Po, publiée en format papier et diffusée sur Cairn.

4. Il s'agit aussi de deux revues plus tournées vers les praticiens de l'action publique, qui en forment aussi une partie des contributeurs.

Si le traitement pluridisciplinaire des objets de la science politique ne fait guère débat (en tout cas moins qu'il y a vingt-cinq ans), il n'en va pas de même de la deuxième évolution : la spécialisation qui se traduit par un cloisonnement en sous-champs infradisciplinaires de plus en plus étanches et autonomisés. C'est là un des reproches majeurs qui peut être fait à la création de nouvelles revues susceptibles de contribuer à un fonctionnement en vase clos de niches thématiques et/ou théoriques en perdant de vue des questionnements plus généraux transversaux à la discipline et en participant par là à son atomisation. Si cette spécialisation est encore bien plus marquée dans le monde anglo-saxon, on peut relever la création depuis le début des années 2000 d'une revue de relations internationales (*Critique internationale*), de théorie politique (*Raisons politiques*) et d'une revue d'études européenne (*Politique européenne*), elles aussi d'ailleurs inscrites dans des démarches de sciences sociales. La création de *Gouvernement et action publique* ne répond pas à une logique de création d'une niche spécialisée sur un sous-champ de la science politique. Certes, elle part du constat d'un fort dynamisme des travaux portant sur l'action publique, en particulier au niveau des thèses et souhaite offrir un espace de publication aux doctorants et jeunes docteurs ; mais en même temps il ne s'agit pas au sens strict d'une revue de politique publique (et encore moins d'une revue portant sur un domaine particulier d'action publique comme de nombreuses revues anglo-saxonnes). C'est ce que met en avant l'usage du terme « gouvernement » dans son intitulé, entendu au sens large de *government*. Il ne se limite donc pas au pouvoir exécutif, mais inclut les administrations, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, ainsi que les nombreuses autorités publiques qu'il s'agisse des collectivités territoriales, de l'Union européenne ou de multiples acteurs parapublics. Le fait politique que constituent les activités de gouvernement doit selon nous être étudié à travers ces différentes dimensions toutes fondamentalement politiques : légitimation, exercice de la contrainte, compétition électorale, production de politiques publiques et fabrication de biens publics, participation des citoyens, etc. Les activités de gouvernement sont au centre des fonctionnements de la Cité, au cœur du politique. Le champ d'analyse couvert par la revue est donc très large puisqu'il englobe les différentes activités de gouvernement, la transformation des États et les mutations de l'action publique.

Le refus de la segmentation des savoirs et des analyses se traduit aussi par notre volonté de faire tenir ensemble et de faire jouer les unes avec les autres des approches aujourd'hui fortement autonomisées : analyse des politiques publiques, sociologie de l'État, science administrative, gestion publique, socio-histoire des institutions, analyse du personnel politique et des élites, économie politique, politique comparée, sociologie de la stratification sociale et des inégalités, étude des mouvements sociaux, sociologie des sciences et des techniques, études européennes, relations internationales. Conçue comme un lieu de rencontres, *Gouvernement et action publique* ne se revendique d'aucune

école théorique mais souhaite contribuer aux débats théoriques, à l'approfondissement méthodologique et à l'accumulation empirique autour d'un vaste objet commun : l'action des gouvernements et leurs effets. Cette préoccupation se manifeste dans les deux premiers numéros par la thématique des « Approches croisées de l'État, du gouvernement et de l'action publique ». Les perspectives tracées proposent toutes, à leur manière, de dépasser les frontières trop souvent établies entre objets et disciplines en proposant non seulement des pistes mais aussi en présentant des résultats de recherche. Ainsi, dans le premier numéro, Simon Persico, Caterina Froio et Isabelle Guinaudeau mettent en avant l'apport que représente l'analyse systématique des agendas (partisans et législatifs) pour articuler l'analyse de la vie politique avec celle de l'action publique. La compréhension de cette dernière gagne aussi à s'appuyer sur l'analyse des mouvements sociaux et des dynamiques transnationales, comme le montrent Marcos Ancelovici et Jane Jenson à propos de mécanismes de standardisation qui sont au fondement des transferts transnationaux de dispositifs de gouvernement et d'action publique (ici les commissions vérités et réconciliation et les transferts monétaires conditionnels). Si ces deux articles soulignent la nécessité de croiser *policy* et *politics*, celui de Jean Leca propose une articulation avec les trois sens du terme politique, autrement dit également avec la dimension *polity*, fortement négligée par la sociologie politique de l'action publique. Ainsi sont posées les bases d'un dialogue avec la théorie politique. Dans le numéro 2, Philippe Bezes et Frédéric Pierru, à partir d'un vaste bilan des travaux américains et français, dressent les contours des croisements heuristiquement fructueux entre la sociologie de l'État et l'analyse des politiques publiques, tandis que William Genieys et Patrick Hassenteufel, dans une orientation plus méthodologique, soulignent la portée de la prise en compte de la sociologie des élites pour répondre à la question : qui gouverne les politiques publiques ?

L'internationalisation de la science politique (plus tardive en France) conduit une autre interrogation sur la création de nouvelles revues en français⁵ : ne risque-t-elle pas de plutôt (re-)« provincialiser » les travaux français en leur offrant un débouché plus accessible (tout au moins linguistiquement parlant) que les revues anglo-saxonnes ? S'il est clair qu'une revue francophone ne peut pas rivaliser avec la diffusion et la visibilité des principales revues anglo-saxonnes dans le même domaine (*Governance*, *Public Administration*, *Journal of Public Policy*, *Journal of European Public Policy*, etc.)⁶, la création d'une nouvelle revue ne va pas forcément à rebours de l'internationalisation. Au contraire, la dimension internationale est fortement présente dans le cas de *Gouvernement et action publique*. Tout d'abord, au niveau du comité de rédaction puisqu'un tiers de ses membres est en poste dans une université étrangère (dont deux

5. Ou à dominante francophone car, comme *Politique européenne*, nous acceptons des articles en anglais.

6. Sans parler du *ranking* fondé sur des indicateurs quantitatifs.

universités américaines et deux universités canadiennes). Ensuite, au niveau des articles publiés et reçus, qui ne se limitent pas à des auteurs français. Enfin, nous concevons la publication d'un article dans *Gouvernement et action publique* non comme une alternative à une publication dans une revue anglo-saxonne mais comme un complément pour deux raisons principales. La première est le fait que la différence entre une publication en anglais et en français n'est pas seulement linguistique (et donc seulement une question de traduction) mais repose aussi sur la manière de présenter des résultats, d'argumenter, d'étayer un raisonnement et de structurer un questionnement. La deuxième raison tient au fait que, s'il est faux de parler de standardisation des approches et des travaux du fait de la diversité des revues anglo-saxonnes comme le souligne ci-après avec force Patrick Le Galès, l'on peut tout de même souligner une standardisation du format des articles (en termes de taille et de structuration en particulier). C'est pour cela que nous accueillons des articles d'un volume plus important (autour de 70 000 signes, parfois plus) pour échapper à une forme de « tyrannie des formats » à l'œuvre dans nombre de revues anglo-saxonnes.

La dernière évolution de la science politique dans laquelle s'inscrit la création de nouvelles revues est celle de la professionnalisation, qui se traduit principalement par la multiplication, le durcissement et la formalisation des procédures d'évaluation. Cette évolution concerne aussi les revues. Le mode de fonctionnement des revues anglo-saxonnes repose sur le principe de l'évaluation d'articles anonymisés par des évaluateurs extérieurs à la revue. Si cela correspond à un protocole d'évaluation rigoureux (avec des critères clairement définis), une de ses conséquences est le rôle réduit du comité de rédaction jouant, au mieux, un rôle de tri et d'orientation des articles reçus. En France a prédominé un autre mode de fonctionnement (longtemps en vigueur à *Politix*) : celui du comité polyvalent assumant l'ensemble des tâches, en particulier l'évaluation (peu formalisée), y compris le secrétariat de rédaction (et donc aussi la mise en forme des articles). Si le bénévolat reste de mise dans nombre de revues françaises (même si la plupart d'entre elles ont un secrétariat de rédaction lié à un laboratoire), la professionnalisation (et l'externalisation) de l'évaluation est en marche, même si c'est de manière inégale. À *Gouvernement et action publique* le choix a été fait de recourir à une évaluation anonyme par deux experts extérieurs mais tout en donnant un rôle important au comité de rédaction afin qu'il ne soit pas un simple « comité de papier ». En effet, un membre du comité de rédaction est également chargé de l'évaluation anonyme, du choix des évaluateurs externes (avec les deux co-responsables de la revue) et de la synthèse des évaluations renvoyées à l'auteur ; il prend donc avec les deux co-responsables de la revue la décision de publication ou non de l'article soumis. Par ailleurs, le comité de rédaction se réunit de façon trimestrielle et l'une de ses compétences essentielles est de statuer sur les propositions de numéros spéciaux qui, lorsqu'ils sont acceptés, sont suivis par deux membres du comité.

Pour terminer, je voudrais souligner un dernier choix : celui de donner au moins autant de place aux variés qu'aux numéros spéciaux⁷. Les champs des revues françaises de science politique sont dominés par le modèle des numéros thématiques (qu'incarne *Politix*), ce qui laisse peu de place aux articles envoyés spontanément (d'autant plus que les numéros thématiques s'accompagnent rarement d'appels à contribution). C'est aussi à ce déséquilibre que vise à remédier la création de *Gouvernement et action publique*.

*

Cécile Lavergne (pour le comité de rédaction de *Tracés*)

La revue *Tracés* est composée de treize doctorants et jeunes docteurs non titulaires, dont la moyenne d'âge se situe autour de trente ans. Mais en 2012, elle fête déjà ses dix ans, son vingt-troisième numéro et son cinquième hors-série ! Son comité de rédaction est donc particulièrement heureux d'honorer l'invitation de la revue *Politix* à écrire dans son centième numéro, qui nous offre l'occasion d'opérer un retour réflexif sur certaines des étapes et discussions qui ont construit notre identité de revue interdisciplinaire.

Genèse et construction de la revue

Les différentes étapes de la genèse de la revue tiennent en quelques mots : *Tracés* a été fondée en 2002 à l'ENS de Lyon par deux étudiants, Arnaud Fossier et Paul Costey, très vite rejoints par d'autres élèves de l'ENS Lyon et de l'ENS Cachan. C'est ce premier noyau qui a impulsé la dynamique éditoriale, soutenue puis amplifiée par l'arrivée progressive d'autres membres dans le comité de rédaction. Dès le départ, une motivation majeure, l'interdisciplinarité, a accompagné le développement de la revue, comme le souligne son nom : tracer des liens entre diverses disciplines. Si les deux premiers numéros ont été publiés en ligne, le troisième, en 2003, a inauguré un double format, papier et numérique. La publication papier a été rendue possible grâce au soutien financier de l'ENS, pourtant non acquis au départ. Malgré ces débuts en régime d'autoédition et les démarchages laborieux auprès des libraires, qui offraient un accueil plus ou moins dédaigneux à de jeunes inexpérimentés colportant, cartons sous le bras, une revue totalement obscure, la revue s'est efforcée de garder un rythme régulier de publication, au départ quelque peu ambitieux (trois numéros par an) puis mieux adapté à ses moyens (une publication bisannuelle de numéros thématiques plus un hors-série).

7. Nous accueillons aussi des confrontations d'articles (deux ou trois) sur un thème commun dans un cadre intitulé « regards croisés ».

Trois tournants importants sont ensuite repérables : début 2004, à la sortie du numéro 4, « L'interprétation », la confiance est arrivée dans l'équipe, grâce au soutien de Compagnie (rue des Écoles, à Paris), première librairie à accepter de prendre plus d'un numéro en dépôt-vente, nous offrant une première forme de reconnaissance. En 2007, à l'occasion du numéro 12, « Qui a peur du relativisme ? », l'entrée chez un éditeur, ENS Éditions, a contribué à sa professionnalisation, tant au niveau de la publication papier que pour la présence en ligne, par l'entrée concomitante sur le portail *Revue.org*. Depuis 2010, *Tracés* est accessible sur Cairn, grâce au partenariat avec *Revue.org*, ce qui a considérablement contribué à accroître sa diffusion et sa visibilité. Les consultations des articles disponibles sur *Revue.org*, c'est-à-dire ceux publiés il y a plus de trois ans, sont de 150 000 par an environ, et celles des articles en ligne sur Cairn dépassent le chiffre de 50 000. C'est donc une dimension tout autre pour une revue auparavant seulement publiée à 500 exemplaires.

Fonctionnement et ligne éditoriale

Chaque numéro est thématique et composé de quatre grandes rubriques : articles, notes, traductions de textes inédits en français et entretiens. Cette pluralité de formats est importante : elle offre une diversité d'approches des problématiques abordées, qui facilite et enrichit – du moins, nous l'espérons – la lecture du numéro. Cependant, toutes les rubriques ne sont pas produites de la même façon. Si les traductions et les entretiens révèlent les choix éditoriaux discrétionnaires des coordinateurs de numéro, les articles et notes font l'objet d'un processus d'évaluation classique, auquel la rédaction porte une grande attention.

Au départ, la revue fonctionnait par sollicitation d'amis proches pour relire les contributions, elles-mêmes soumises par les membres de la rédaction ou leurs connaissances. Les ratés parfois douloureux de ce genre de procédures, ainsi que le refus du CNRS en 2009, lors de notre première candidature, de nous financer, au motif qu'il n'y avait pas assez de « publiants » extérieurs au comité de rédaction et à l'ENS Lyon, nous ont conduits à élargir les appels à contributions et à fixer des procédures claires de relecture. *Tracés* est ainsi progressivement devenue une revue à comité de lecture. Pour chaque numéro thématique, le comité de rédaction invite, par un appel à contributions rédigé par les coordinateurs du futur numéro, les spécialistes de toutes disciplines à traiter d'un thème ou d'un problème traversant le champ des sciences humaines et sociales. La rédaction reçoit entre quinze et vingt-cinq propositions d'articles par numéro, pour un nombre maximum de neuf articles publiés : une sélection est donc nécessaire. Les textes sont retenus non seulement en regard des critères scientifiques reconnus dans chacune des disciplines, mais également en fonction de leur pertinence vis-à-vis de l'appel à contributions. L'évaluation s'opère en double aveugle (l'auteur ne sait pas qui sont ses évaluateurs, les évaluateurs

ne savent pas qui est l'auteur de la contribution) par deux relecteurs extérieurs au comité de réaction, spécialistes du thème de l'article, ainsi qu'un membre du comité de rédaction, pas forcément spécialiste, qui rédige le rapport de lecture envoyé à l'auteur.

Les articles publiés relèvent de la réflexion théorique et/ou de l'enquête empirique, nous permettant ainsi de présenter des recherches récentes et inédites, dans de multiples disciplines. Nous tâchons de valoriser les dynamiques actuelles de recherche en sciences humaines et sociales en publiant notamment des travaux de doctorants et de jeunes chercheurs. Depuis quelques numéros, une forme d'internationalisation est en cours. Outre les traductions, qu'il s'agisse de textes majeurs et inédits en français (comme Mary Douglas dans « Contagions » ou Charles Tilly dans « Décrire la violence ») ou de textes peu connus en dehors du cercle des spécialistes (les travaux de Diana Davis dans « Écologiques » ou de Michael Lipsky et Steven Smith dans « Politiques de l'exception »), nous traduisons, depuis le numéro 24, nos appels à contributions en anglais, et recevons de plus en plus de contributions en langue étrangère, qui sont traduites si elles sont acceptées.

Mais une des ambitions initiales était aussi d'emprunter des chemins de traverse, de profiter de *Tracés* pour explorer, en dehors des canons académiques, des formats, des problèmes et des mondes face auxquels les membres de la rédaction se sentent à la fois curieux et mal informés. Nos hors-série (publiés une fois par an) répondent ainsi à une tout autre logique et ne sont pas des numéros à comité de lecture. Ils témoignent d'une volonté d'ouverture de la revue à un public extra-universitaire. *Tracés* a en effet inauguré, en janvier 2009, un cycle de journées d'étude, « À quoi servent les sciences humaines ? », qui fait l'objet de la publication de ces hors-série et qui s'est clôturé en décembre dernier avec une dernière journée portant sur les relations entre sciences humaines et médias. L'objectif de ce cycle était d'explorer les multiples usages de ces sciences par les acteurs du monde extra-académique. Au-delà d'une interrogation sur l'utilité générale ou sur la fonction sociale des sciences humaines, nous avions l'intention de décrire et documenter les manières dont les pratiques et les techniques des sciences humaines se trouvent injectées dans divers domaines sociaux, culturels, politiques, associatifs, économiques. Un nouveau cycle sur les enjeux de ce qu'on appelle « l'interdisciplinarité » est en cours de préparation. La forme et le fil directeur sont encore à élaborer, mais le hors-série 2013 portera sur les usages de la philosophie dans les sciences sociales, soit une première façon d'interroger l'interdisciplinarité.

Le pari du pluralisme et de l'interdisciplinarité

La ligne éditoriale de la revue fait ainsi le pari de la pluri- et de l'inter-disciplinarité, qui peut laisser une impression d'éclatement et d'éclectisme dans les

thèmes, perspectives ou notions abordés (comme l'engagement, l'improvisation, le consentement, les institutions, les diasporas). Si *Tracés* a pu être identifiée comme une revue pragmatiste, en raison sans doute du numéro portant sur ce courant et de la publication de certains chercheurs affiliés à cette tradition, la ligne éditoriale de *Tracés* ne s'ancre pourtant pas dans une posture théorique ou épistémologique particulière. Ce qui fait l'identité de la revue, c'est d'abord et avant tout le pluralisme. Les membres de la rédaction ne partagent pas les mêmes présupposés théoriques ni les mêmes démarches méthodologiques, et encore moins les mêmes orientations politiques. Le comité de rédaction se compose aujourd'hui de doctorants et jeunes docteurs issus d'un large spectre de disciplines : sociologie, science politique, histoire, économie, philosophie, littérature, linguistique. Pourtant, la ligne éditoriale, les appels à contribution et les éditoriaux des numéros s'élaborent à partir des nombreux et fréquents échanges au sein du comité de rédaction. Chaque numéro résulte d'un assemblage de textes, lesquels sont susceptibles de se compléter ou de se répondre, introduit par un éditorial dans lequel la rédaction justifie ses choix de publication et dégage des problématiques transversales. Selon nous, en effet, un numéro de revue doit être le lieu de confrontations et d'échanges intellectuels, et non une simple collection de textes aveugles les uns aux autres. Aussi ne proposons-nous pas de *varia*, malgré les incitations à le faire par les instances d'évaluation et de classement des revues. Chaque numéro décline ainsi la ligne éditoriale avec une coloration théorique et épistémologique propre, et porte l'empreinte tant d'affinités intellectuelles que de divergences théoriques, et des tentatives permanentes de décloisonnement disciplinaire – à l'œuvre également dans les articles, puisque nous incitons régulièrement les auteurs à l'importation de références, d'outils, ou de concepts de disciplines connexes.

Force est de constater que les cursus pluridisciplinaires, comme les classes préparatoires, ainsi que les études à l'ENS, favorisent ce genre d'initiatives, étant donné la diversité des formations et des disciplines enseignées. Une telle entreprise aurait sans doute moins de chances de naître à l'Université, où les parcours de formation sont souvent plus cloisonnés, sans compter le fait que les moyens financiers y sont moindres et les soutiens institutionnels de proximité plus difficiles à obtenir quand le nombre des étudiants est très important⁸. Cependant, le spectre des sciences humaines et sociales qui est embrassé est largement défini par les cursus proposés dans les classes préparatoires et entérinés par les Écoles normales. Le comité de rédaction n'accueille par exemple pas encore d'anthropologue, de spécialiste des études de genre ou de psychologue. Il a fallu du temps pour recruter un politiste. Si l'on s'intéresse à des revues comparables à la nôtre, comme *Labyrinthe*, on se rend compte que leurs initiateurs sont issus

8. La rédaction a pleinement conscience que sans le soutien du directeur de l'ENS, Olivier Faron, et la constante patience des membres d'ENS Éditions, sous la houlette de Denise Pierrot, la revue *Tracés* n'aurait pas la dimension qu'elle a acquise.

des mêmes écoles, ce qui rejoint la question du soutien financier à apporter à de jeunes revues. De ce point de vue, l'interdisciplinarité renvoie à un enjeu important de la recherche actuelle : celui de la formation et des parcours universitaires comme conditions de possibilité de projets interdisciplinaires.

Les problèmes que pose l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité constitue pourtant un réel obstacle, d'abord au niveau de la visibilité de l'identité éditoriale de la revue, dans un paysage de revues majoritairement défini en fonction de leur spécialisation disciplinaire. Ce problème est renforcé par la large diffusion numérique de *Tracés* via Cairn et Revues.org. Si on analyse les pratiques de téléchargement, on constate que l'unité éditoriale des numéros, support et fondement de l'interdisciplinarité, ne survit pas et subit même un éclatement évident. C'est dire l'importance des réflexions en cours chez nos partenaires numériques, en particulier Revues.org, qui visent à concilier numérisation des revues et unité éditoriale des numéros thématiques, notamment en mettant en place des logiques d'indexation des textes ou des recherches par mots clés. Le deuxième problème est celui du financement, problème décisif dans une économie générale des publications universitaires, largement inégalitaire du point de vue de la répartition des subventions, et qui rend difficile le lancement de nouvelles revues si ces dernières ne sont pas généreusement soutenues par de puissantes institutions. L'identité interdisciplinaire de *Tracés* entrave en effet la fidélisation d'un contingent d'abonnés qui détermine pourtant grandement la viabilité financière de sa version papier. Les anciennes revues, bien ancrées dans le paysage de la recherche, ont de ce point de vue un avantage très clair sur les nouvelles, car elles bénéficient le plus souvent d'abonnements nombreux, notamment institutionnels, et de soutiens institutionnels forts (par financements directs ou en personnel salarié). À ce titre, le non-abonnement des bibliothèques aux nouvelles revues papier est un énorme problème, passé sous silence par le ministère ou les instances de recherche. Enfin, l'interdisciplinarité constitue un obstacle en regard des logiques d'évaluation qui demeurent majoritairement disciplinaires. En témoignent par exemple nos nombreuses tentatives infructueuses pour obtenir un soutien du CNRS, soutien qui a finalement été obtenu pour les années 2012 et 2013, après avoir candidaté auprès des sections 36, 38 et 40 du CNRS⁹.

Il existe donc un décalage important entre les nouveaux impératifs de la recherche qui tendent à faire des revues les avant-postes, voire les instances principales du *publish or perish*, et l'absence totale d'une politique des revues au

9. Accordée par les sections 36 « Sociologie – Normes et règles », 38 « Sociétés et cultures : approches comparatives » et 40 « Politique, pouvoir, organisation », l'aide du CNRS récompense conjointement le caractère interdisciplinaire de la revue, le processus de sélection des contributions, la qualité des articles publiés dans *Tracés* ainsi que leur très bonne diffusion grâce à la présence de la revue sur les portails Revues.org et Cairn.

niveau national (ministère, CNU, etc.) – ce qui nous invite à évoquer l'épineuse question de l'évaluation.

Évaluation et contexte concurrentiel

Tracés avait pris position aux côtés de nombreuses revues (dont *Politix*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, *Champ pénal*, *Hérodote*, etc.) pendant le mouvement des chercheurs de 2009, sur la question de l'évaluation, et plus précisément sur le problème des classements de revue par l'AERES et l'ERIH (le classement européen)¹⁰. La position de la très grande majorité des membres de la rédaction est aujourd'hui la même que celle défendue à l'époque, dans une conjoncture où le comité de rédaction reçoit de plus en plus de requêtes urgentes et angoissées de jeunes chercheurs, de France et d'ailleurs, nous demandant instamment, avant même toute soumission de textes, de leur accorder des certificats de publication pour pouvoir valider leurs recherches doctorales. Le problème est le suivant : les instances d'évaluation de la recherche voient les revues comme des « chambres d'enregistrement » de la qualité présupposée des chercheurs, comme si publier un article ne consistait qu'à donner des points à la promotion d'un chercheur. Les logiques concurrentielles qui se sont accentuées depuis les mobilisations de 2009 produisent des effets indéniables d'individualisation des trajectoires de recherche, favorisant les stratégies de *free rider*, en dévaluant la dimension collégiale du travail de recherche, et en particulier en contribuant à invisibiliser, voire à rendre obsolète, la dimension *collective* de la recherche que promeuvent les revues. Nous déplorons d'ailleurs que ces enjeux soient très rarement débattus et ne parviennent pas à devenir, malgré leur importance, de véritables problèmes publics, collectivement discutés.

Ceci nous amène à conclure sur un autre défi des revues de sciences humaines et sociales : leur place dans le débat public. À la différence de revues militantes ou généralistes comme *Vacarme*, *Mouvements* ou encore le magazine *Sciences humaines*, les revues scientifiques semblent complètement coupées du monde extra-universitaire. Est-on confronté à un problème de spécialisation extrême de nos disciplines, qui rend la lecture des articles de plus en plus difficile pour un public de curieux, de professionnels ou de responsables politiques ? Est-ce plutôt une affaire de format (maquette peu attractive, articles trop longs, écriture obscure ou jargonnante), ou de diffusion (éditeurs peu enclins à investir dans une diffusion plus large de revues peu rentables économiquement, revues qui n'investissent pas suffisamment Internet) ? *Tracés* a tenté de s'attaquer de front à ces problèmes avec son cycle de conférences et la publication de ses hors-série. Le résultat est pour le moment très mitigé : si certains des papiers sont parmi les plus consultés de la revue, la publication et la diffusion de ces numéros n'ont pas encore engendré de rencontres durables avec des mondes

10. Le texte et la liste des signataires sont disponibles sur notre site: <http://traces.revues.org/4033>.

extra-universitaires, rencontres que nous appelons pourtant de nos vœux depuis la création de *Tracés*. Peut-être faudra-t-il pour cela se tourner résolument vers de nouveaux formats de diffusion et d'écriture, et c'est aujourd'hui sur un carnet de recherche hébergé par la plate-forme hypothèse – le carnet de *Tracés*¹¹ – que nous tentons de les inventer et de les expérimenter.

*

Patrick Le Galès

Je suis de la même génération que l'équipe qui fonde *Politix* mais à aucun moment je n'ai été proche de la revue et je n'y ai jamais publié. Le coup de chapeau par lequel je voudrais ouvrir cette courte contribution n'est pas de connivence : joyeux anniversaire et félicitations pour l'impressionnante réussite collective qui bénéficie à tous et ne s'est pas faite toute seule ! La création d'une revue, et notamment quand celle-ci est structurée par un projet intellectuel original, demande une énergie, une quantité et une qualité de travail considérable. Or vingt-cinq ans plus tard, *Politix* est clairement l'une des deux revues phares de la science politique en France et certains des numéros de ces dernières années sont d'une qualité intellectuelle remarquable. Parallèlement, elle a évolué et s'est renouvelée intellectuellement autant que dans la composition de son comité de rédaction. La revue s'est bonifiée au fil des ans, s'est diversifiée sans jamais renoncer à certains engagements de départ, par exemple son projet de porter les sciences sociales du politique ou de valoriser la recherche empirique.

On m'a demandé de parler de la place des revues en sciences sociales, en particulier dans le contexte international. Je n'ai pas de certitudes dans ce domaine et je voudrais donc présenter ici mes perplexités et identifier (sans les résoudre) les paradoxes et les tensions que génère la multiplication des revues.

Les logiques de la multiplication des revues : innovation intellectuelle, incitation à la recherche, diffusion des idées

La multiplication des revues est bien sûr d'abord une bonne chose. En 1987, date de la création de *Politix*, la science politique française a encore bien du mal à s'extraire du moule des facultés de droit. Mains brillants esprits sont occupés avant tout par l'agrégation qui donne accès au sésame professoral. Cette structuration de la discipline met au second rang, ou parfois bien plus bas, les questions de recherche. Combien de professeurs ou de maîtres de conférences feront une carrière honorable sans jamais soumettre un article au jugement critique de pairs, attendant le plus souvent une commande ou se contentant de chapitres dans des livres issus de colloques ? Combien ne s'engageront jamais, après la thèse, dans des recherches avec un contenu empirique un peu solide ?

11. <http://traces.hypotheses.org/>

Les revues sont aujourd'hui accusées de bien des maux, dont celui d'exacerber la concurrence, rappelons qu'il y a déjà à l'époque de la concurrence pour les postes (certes, pas dans les mêmes proportions), mais que celle-ci est davantage régulée par d'autres mécanismes, par exemple la grande tradition mandarinale. Rappelons enfin que, sauf quelques exceptions qui joueront un rôle important, la science politique est alors assez hexagonale, seules certaines sous-sections de la discipline suivent ce qui se passe aux États-Unis. Les travaux comparatifs français sont peu nombreux alors qu'au même moment les Britanniques d'abord, les Nordiques ou les Allemands ensuite, prennent un tournant européen. De nombreux auteurs se complaisent dans la célébration d'une exception française nourrie surtout de l'ignorance des travaux des autres. Sur ce point, au départ, *Politix* ne fait pas exception et cela restera longtemps comme un point aveugle ou faible de la socio-histoire très présente dans la première période de la revue.

Depuis cette époque, la floraison de nouvelles revues a d'abord été une bonne nouvelle. Les normes professionnelles qui se sont développées au sein de la science politique lui ont permis de s'éloigner des hiérarchies surannées des facultés de droit. Partout, des investissements considérables ont été faits pour la formation, pour l'ouverture à des travaux de différentes disciplines et de différentes origines et surtout, la question des recherches et des publications est devenue centrale. On peut regretter certains effets pervers de ces nouvelles règles professionnelles. Mais on ne doit pas oublier qu'elles vont de pair avec un effort de recherche et, à titre personnel, je préfère voir la multiplication de recherches, de projets et de publications que la situation que nous connaissions auparavant.

À sa manière, *Politix* a participé activement à cette dynamique, revendiquant, dans une logique d'école au départ, puis de manière plus différenciée, l'originalité de son projet. Bien entendu, cela s'est fait en créant des controverses et des concurrences, des logiques d'école (ce qu'on a vu dans trop de thèses) et d'exclusion parfois, des conflits entre institutions (Paris I vs Sciences Po) qui ont marqué la génération précédente. Mais le plus important est que *Politix* a ouvert un espace intellectuel, a inspiré des nouvelles générations de jeunes chercheurs, a exploré des nouvelles problématiques, des terrains, et a participé à la légitimation de l'importance de la recherche dans la science politique en relation avec les autres sciences sociales.

L'importance des revues dans nos domaines n'est pas récente. Les grandes revues américaines accompagnent les développements des grandes universités et des disciplines au tournant du XX^e siècle. C'est aussi le cas pour la sociologie française et, pour sa part, la *Revue française de science politique* a joué un rôle essentiel dans l'institutionnalisation de la science politique. Pendant mes années de formation, comme beaucoup, je me suis intéressé aux revues et j'y ai

pris goût. Les remarques suivantes sont donc tirées de ces diverses expériences italiennes, britanniques, françaises, européennes, internationales, généralistes, spécialisées, interdisciplinaires ou pas, comparatives ou pas¹².

Depuis une vingtaine d'années, dans les domaines de recherche que je connais un peu moins mal que les autres, j'ai constaté que les revues s'étaient multipliées selon différentes logiques, à différentes échelles, autour de courants, de méthodes, autour d'universités, autour d'objets toujours plus spécialisés, plus sous-disciplinaires ou plus disciplinaires. Ce premier constat permet de tordre le cou à l'un des ponts-aux-ânes assez courant dans la science politique française : « la normalisation imposée par les revues anglo-saxonnes ». On fera d'abord remarquer que « le monde anglo-saxon » est le plus souvent un mythe pour faire peur aux petits enfants, surtout pour ce qui concerne la recherche. À titre d'exemple, on rappellera que la science politique de l'autre côté de la Manche est restée très britannique pour une bonne partie d'entre elle et que, sauf exception, la production a peu à voir avec ce qui se fait aux États-Unis et que la science politique américaine est peu britannique. On ne saurait confondre les revues généralistes américaines, les revues européennes, les revues internationales, les revues de régions du monde (scandinaves, latino-américaines), les revues nationales sans État (Écosse ou Catalogne), les revues de comparaison, les revues régionales.

La multiplication des revues est allée de pair avec à la fois des processus d'imitation, parfois de normalisation et une forte différenciation des standards, des références, des formats, des modes d'exposition de la preuve, de la formalisation, du rapport aux autres disciplines ou à différents auteurs. Les revues les plus citées dans le monde de la science politique sont les deux grandes revues de science politique américaine, ce qui n'indique en rien qu'elles soient les

12. J'ai été responsable des notes de lecture puis responsable (editor) de l'*International Journal of Urban and Regional Research* pendant presque dix ans. J'ai fait partie d'équipes (sans être en première ligne) qui ont créé des nouvelles revues comme le *Journal of European Public Policy* en 1996, chez Routledge, la *Socio Economic Review* chez Oxford University Press depuis 2003, ou aujourd'hui *Territory Politics Governance* (Taylor and Francis). J'ai fait partie à différents moments des comités de rédaction des revues suivantes : *British Journal of Political Science* (Cambridge University Press) ; *Journal of Public Policy* (Cambridge University Press) ; *European Political Studies* ; *Government and Policy* (Pion) ; *European Political Science Review* (Cambridge University Press) ; *European Urban and Regional Studies* (Sage) ; *West European Politics* (Taylor and Francis) ; *Année de la Régulation* (La Découverte puis les Presses de Sciences Po). De manière plus distancée, j'ai fait partie des comités scientifiques de : *Sociologica* (Il Mulino, Bologne, revue en ligne) ; *Annual Review of Italian Sociology* ; *Studi Organizzativi* (Franco Angeli) ; *British Politics* (Palgrave) ; *Liens social et politique. Revue Internationale d'action communautaire* (Montréal et Rennes) ; *British Journal of Politics and International Relations* (British Political Science Association and Blackwell) ; *Regional Studies* (Taylor and Francis) ; *Urban Studies* (Glasgow, Sage) ; *Foedus* (Revue italienne de science politique et de sociologie urbaine) ; *Cambridge Journal of Regions, Economy & Society* (Cambridge University Press) ; *CRIOS (Critica Degli Ordinamenti Spaziali)*. Ceci n'exclut pas des échanges réguliers de longue durée avec des revues dans lesquelles j'ai publié à plusieurs reprises et dont je suis proche intellectuellement comme *Sociologie du travail* en France, *Stato e Mercato* en Italie, *Governance* aux États-Unis, la *Revue française de science politique* ou la *Revue française de sociologie*.

« meilleures », ni qu'elles ne soient souvent moins « nationales » que d'autres. Elles sont les revues de la plus grande association de politistes au monde et sans doute la plus professionnalisée. Libre à nous de décider ou pas d'investir ces revues. À titre d'exemple, lorsque je dirigeais l'*International Journal of Urban and Regional Research (IJURR)* tout l'enjeu fut d'organiser le changement d'échelle, l'évaluation des papiers, la forme des articles, les traductions, pour faire une revue internationale, capable d'aider à la publication de bons articles de différentes régions du monde et de différentes traditions intellectuelles (mais pas toutes, avec des priorités claires). La création quelques années plus tard d'une nouvelle revue *City and Community* par les collègues américains a pu être interprétée de la manière suivante : *IJURR* ne respectait pas assez les canons des départements américains et l'on ne faisait pas assez de place à certaines traditions comme l'étude des communautés. Ce choix a un peu affaibli la revue à court terme car nous avons perdu une partie des papiers de jeunes chercheurs qui, pour avoir un poste aux États-Unis, avaient parfaitement compris que le passage par la revue officielle de l'association était plus important.

Ajoutons que ce foisonnement va de pair avec des formes d'évaluation différenciées. Si les revues d'associations professionnelles ont des formats et des formes d'évaluation qui se ressemblent, la diversité est de mise pour de nombreuses autres revues : revues « maison », direction dictatoriale, revues de courant théorique ou méthodologique, évaluation par un comité sans extérieurs, formats de publication variés. Le choix est vaste ; il suffit d'ailleurs de regarder les règles concernant les comités de rédaction : certaines revues ont des règles très strictes et des mandats à durée limitée et non renouvelables, d'autres gardent des membres de leur comité presque à vie... De nombreuses revues n'ont rien à voir avec des associations professionnelles et se donnent toute liberté pour publier dans une certaine optique.

Pour en finir avec ce fantasme de la « normalisation anglo-saxonne généralisée », rappelons enfin ce que nous a appris l'analyse des politiques publiques. La variété des normes secondaires d'application et l'hybridation sont la règle et les normes s'imposent aussi parce que l'on ne leur résiste pas. À titre personnel, il m'est arrivé de recevoir des commentaires sur un texte soumis qui m'ont semblés « normatifs » et peu justifiés d'un point de vue scientifique. J'ai parfois fait le choix de resoumettre mon article en justifiant le refus d'accepter certains points, ou bien j'ai soumis mon papier à une autre revue, il n'en manque pas.

En bref, ce monde des revues est plus divers et fragmenté qu'il n'y paraît. Certaines revues défendent aujourd'hui une conception très positiviste et formalisée de la science politique, plus proche de la science économique, d'autres au contraire revendiquent une science politique plus proche de la philosophie ou de l'anthropologie et ne publieront jamais une équation. Deux bémols sont à apporter à ce constat. Premièrement, certains domaines sont plus structurés autour d'un petit nombre de revues hiérarchisées, et les pressions de

normalisation y sont beaucoup plus fortes. Deuxièmement, en période intermédiaire de structuration de normes professionnelles différentes, cette pression est sans doute plus importante, les nouveaux convertis s'avérant parfois les plus soucieux de promouvoir des normes strictes.

Le développement des revues s'est accompagné de la généralisation de l'évaluation par les pairs même si celle-ci prend des formes variées. Certes, l'évaluation par les pairs est devenue une norme, exigeante et parfois problématique. Dans mon expérience, les commentaires apportés à des papiers ont pour effet d'améliorer significativement l'article en question, qu'il soit publié dans la revue ou ailleurs. Le développement du nombre des revues a élargi le cercle des auteurs mais aussi celui des réviseurs d'articles. De plus en plus de chercheurs sont partie prenante de débats à différentes échelles. Évidemment, l'évaluation n'est pas une science exacte : les commentaires peuvent varier considérablement d'une revue à une autre ou d'un lecteur à un autre au sein de la même revue. Certaines revues s'appuient sur deux réviseurs bien connus de leurs services, d'autres sur cinq personnes choisies de manière plus aléatoire au sein d'une base de données construite sur la base de mots clés. Certains responsables de revue s'organisent comme une gare de triage et distribuent les papiers aux réviseurs puis envoient les commentaires aux auteurs et retour aux réviseurs, d'autres font des synthèses et indiquent des directions. D'autres enfin, parfois, donnent leur avis sans trop se formaliser de ce que disent les extérieurs. C'est le lot de toute évaluation.

Parallèlement, la circulation des papiers a été évidemment fortement accélérée par le développement du Web. La force des revues aujourd'hui est pourtant contestée. Dans différents domaines de la science politique ou des sciences sociales, des sites agrègent un nombre considérable de *working papers*, qui, un jour, pourront être publiés sous forme d'article ou sous forme de chapitre. Ces papiers sont rapidement mis en ligne, circulent, sont cités. Des centres de recherche ou des grands programmes de recherche font de même et peuvent y associer des ressources, des données trop lourdes pour une publication. Il arrive de plus en plus souvent de voir des papiers cités très largement dans leur version en ligne (ce qui n'exclut pas un contrôle éditorial) et nettement moins dans la version papier publiée dans une revue de référence deux ou trois ans plus tard. Si l'on programme bien son moteur de recherche, on peut avoir rapidement accès aux principaux papiers en circulation dans un domaine, par certains auteurs, ou bien liés à des grands programmes de recherche, sans avoir besoin de consulter les revues, au moins jusqu'à un certain point... Là encore, la prolifération des *working papers* permet d'échapper à des normes trop strictes, à une codification trop précise des modes d'exposition de la preuve ou des discussions théoriques. Les revues ont réagi en publiant les articles acceptés en ligne avant la publication papier, en développant les services d'alerte et leurs propres moteurs de recherche.

Les revues sont aussi sous pression du fait de la création d'une nouvelle génération de revues en ligne sans version papier. La concurrence peut faire rage entre revues classiques et revues en ligne surtout lorsque les revues classiques n'ont pas su se renouveler, ce qui est le cas de la sociologie italienne par exemple. Il ne faut pas oublier le mouvement de chercheurs qui conteste le rôle des éditeurs et la limitation de la diffusion des papiers liés aux revues, plaidant pour des sites ou des revues « libres », avec contrôle éditorial, mais dégagés des contraintes des éditeurs et permettant l'accès quasiment gratuit. D'ailleurs, l'accès aux revues en ligne peut être redoutable car, malgré tous les efforts, nous sommes souvent intéressés par un article vu dans une bibliographie ou par un auteur, rarement par le contenu systématique de toute une revue. Bien souvent mes étudiants se souviennent de l'article que je leur fais lire, de l'auteur, mais pas souvent de la revue. La dématérialisation est aussi une perte de capacité relative de structuration des revues. Tout le monde zappe dans un univers de plus en plus vaste de revues, d'accès de plus en plus facile.

Pourquoi tant de revues ?

Cette multiplication des revues a bien des causes ; elle traduit des projets intellectuels de groupes remettant en cause certains savoirs ou voulant développer de nouveaux domaines. Je voudrais contribuer au débat en soulignant trois dynamiques souvent négligées.

Premièrement, les revues sont publiées par des éditeurs. Les processus de mondialisation et de circulation touchent évidemment la recherche et les publications. Les revues, bien gérées, rapportent de l'argent, et parfois beaucoup d'argent, aux éditeurs. Des grands groupes se sont créés par expansion ou fusion : Elsevier, Wiley Blackwell, Taylor and Francis, Sage, Oxford University Press, Cambridge University Press, Palgrave. La plupart d'entre eux ont connu une croissance spectaculaire au cours des vingt dernières années. Les changements d'échelle de la circulation des connaissances ont été une opportunité formidable pour créer des nouvelles revues. Certains responsables des sections « revues » de ces groupes sont de formidables entrepreneurs de recherche à l'affût de nouvelles idées, de nouveaux groupes. Le développement et l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle mondiale a fait changer d'échelle ce nouveau domaine. Ne soyons pas naïfs, une partie importante des nouvelles créations de revue de sciences sociales doit au moins autant au dynamisme de ces grands groupes toujours soucieux d'élargir les bouquets de revues offerts aux bibliothèques du monde entier et de concurrencer leurs rivaux, qu'à des projets intellectuels originaux. Notons d'ailleurs que les éditeurs français ont été pitoyables dans ce domaine pendant de très longues années, qu'ils sont complètement passés à côté de l'internationalisation, qu'ils n'ont pas su promouvoir les revues phares, et que le service apporté aux revues est resté longtemps de troisième ordre. Les choses sont en train de bouger, enfin,

notamment compte tenu de la montée en puissance de Cairn qui, comme toute plate-forme, a intérêt à multiplier les revues, mais qui rend un réel service.

Une deuxième raison est aussi importante. L'évaluation de la recherche par les publications est devenue un enjeu majeur et c'est désormais le cas dans la plupart des universités de recherche dans le monde. Les Britanniques ont comme toujours innové en Europe et ont remplacé l'autonomie et la logique de club gouvernant les universités par un carcan bureaucratique spectaculaire et l'évaluation toujours plus codifiée. « *Publish or perish* » est devenu une priorité, une obligation, une norme avec un système de plus en plus lourd de sanctions (fermetures de départements, perte de budget, fuite des enseignants ou des étudiants) et récompenses (budget, prestige). Les universitaires ont répondu de manière rationnelle : puisque la pression à publier est devenue tellement forte, limitons la concurrence en multipliant le nombre de revues. De très nombreuses revues ont été créées avec un projet intellectuel pour le moins banal mais qui ont immédiatement reçu de nombreux articles... sans doute refusés ailleurs. Dans mon expérience de directeur de l'*IJURR*, j'ai bien souvent vu des papiers refusés ou nécessitant une réécriture importante apparaître ensuite dans des revues qui, sur les questions urbaines et régionales, ont poussé comme des champignons. Comme il a été souvent montré, des auteurs se sont spécialisés dans le découpage : au lieu de faire une bonne publication sur une recherche, on peut en faire cinq en visant des revues de gamme moyenne ou très proches de ce qu'on veut faire sans avoir besoin d'investir trop. D'ailleurs, lorsqu'on regarde les projets intellectuels derrière la création de nouvelles revues, l'affichage d'un projet révèle en fait une très grande banalité et plutôt une stratégie de concurrence universitaire ou d'autopromotion d'un groupe, d'un département qui fait alliance avec un éditeur.

Troisième raison : la concurrence entre universités va dans le même sens. De nombreux projets de revue ont été créés ou soutenus avec le soutien d'institutions universitaires trop heureuses de montrer leur dynamisme et de rehausser leur prestige intellectuel en maîtrisant le développement d'une (ou de plusieurs) nouvelle(s) revue(s) de sciences sociales. Ceci ne devrait pas s'arrêter de sitôt. Dans le cas français, on peut imaginer que les PRES les plus riches et les plus « ex » (idex-labex-equipex) auront du mal à résister à la tentation de lancer de nouvelles revues de sciences sociales sous différentes formes. L'insertion de la *Revue française de science politique* dans Sciences Po n'est pas anecdotique ni sans conséquence – cela vaut aussi pour les revues portées par l'EHESS ou d'autres institutions. Rappelons que la revue de science politique la mieux classée, la plus citée en Europe, le *British Journal of Political Science* (*BJPS*) fut créée par la grande génération de politistes d'Essex (Brian Barry, Anthony King, Jean Blondel, Ivor Crewe) faisant justement le lien avec la science politique américaine et voulant sortir du carcan des revues de la *Political Science Association* britannique. Aujourd'hui encore, le *BJPS* est dirigé par un groupe de

professeurs d'Essex, c'est une revue « maison » avec un comité international. Cet exemple permet de remettre en cause la vision uniforme de revues toutes organisées par une norme unique.

Évaluation, classements

Dernier point, l'accent mis sur les revues aujourd'hui comme élément codifié, normalisé, parfois fétichisé de l'évaluation s'accompagne du déclin de certaines formes de publication, notamment des ouvrages collectifs. En revanche, rappelons que dans les sciences sociales, les ouvrages n'ont pas disparu. Le débat est important puisque le modèle de publication unique des connaissances *via* les revues conduit à adopter dans certaines universités de nouvelles conceptions du doctorat ou de la carrière à l'instar de ce que l'on observe en économie : la thèse peut être soutenue à partir de trois articles publiés et seuls les articles publiés dans les revues les mieux classées (plusieurs classements existent) rentrent en compte dans les promotions. À l'inverse, dans la majorité des grandes universités de recherche, par exemple aux États-Unis, la valorisation d'un ouvrage de recherche (ou plusieurs) reste centrale, comme c'est aussi le cas dans les meilleures universités européennes. Les deux modèles coexistent désormais dans des départements de science politique, le modèle « article » se prêtant mieux à la publication de travaux très modélisés par exemple.

Malgré la hiérarchisation des revues et la codification des classements (en concurrence les uns avec les autres), on a tous un peu de mal à s'y retrouver. Les Américains ont trouvé une parade relative. Les grandes revues d'association sont le passage obligatoire pour une publication de référence qui permet d'avoir un poste ou une promotion. Les règles du jeu sont claires, tout le monde les connaît : un politiste doit d'abord et avant tout publier dans une des grandes revues américaines de sa discipline. Les revues internationales, anglaises ou européennes, sont au mieux des options ou considérées comme des pertes de temps et d'énergie. Progressivement, selon une logique bien identifiée, chacun d'entre nous devient un petit peu plus acteur rationnel et apprend un peu à mieux cibler ses publications. Ceci ne veut évidemment pas dire que l'on cible les revues les plus citées. Un article sur la France qui paraîtrait dans une grande revue américaine ne serait vraisemblablement jamais cité ou presque... ou pourrait devenir le seul papier cité largement sur le domaine.

On peut choisir les revues à partir de leur tradition intellectuelle, des débats auxquels elles participent, des communautés intellectuelles qui interagissent. Mais cette multiplication des revues a évidemment tout un ensemble de conséquences que l'on mesure mal. Tout le monde est un peu perdu, surtout en Europe, puisque l'on essaye de publier à la fois dans des revues de nos langues d'origine, surtout s'il existe une tradition intellectuelle importante, mais aussi en italien, en espagnol, en allemand ou en anglais. Notons d'ailleurs que même pour les Britanniques la question se pose : bien des fois ils se demandent s'il vaut

mieux envoyer un papier dans une respectable revue britannique comme *Political Studies*, la revue officielle de l'Association britannique de science politique, dans une revue européenne de science politique (*European Political Science Review*, *European Journal of Political Research* ou *West European Politics*), dans une revue spécialisée (*Political Theory*, *Party Politics*, *Social Movements*, *Journal of Public Policy*), une revue internationale (*World Politics*, *International Organizations*), une revue de sciences sociales plus générale... Ils pourraient aussi envoyer le papier à la *Revue française de science politique* ou à la *Revue suisse de science politique* (ou scandinave ou allemande) pour élargir le cercle de leur influence. Le choix sera fait en fonction des opportunités, de tel ou tel classement, des publications précédentes, des collègues privilégiés pour le débat intellectuel... Les possibilités sont vastes et les exigences différentes.

On oublie trop souvent que les revues publient d'abord et avant tout ce qu'elles reçoivent et que leur capacité à publier ce que leurs responsables souhaiteraient est très contrainte. Cela donne des marges de manœuvre à des logiques collectives. La multiplication des revues ouvre de très nombreuses possibilités. Cette connaissance du milieu des revues est toujours partielle, non stabilisée. Partout des tentatives sont faites pour y mettre un peu d'ordre, ce qui suscite maintes résistances. Les organisations qui structurent la recherche doivent-elles créer des classes de revues (A, B, C) soit au niveau national, soit au niveau européen, soit au niveau international ? Qui doit décider ? Faut-il faire des votes collectifs, des questionnaires sur internet, laisser décider des groupes d'experts ou bien les responsables des laboratoires ou des départements, ou encore des élus ? Toute classification pose problème. Faut-il laisser faire le marché (ISI) qui produit ses catégories, mesure, oriente mais réagit aussi au comportement des acteurs ? La réputation d'une revue est-elle d'abord liée à son histoire et à sa position institutionnelle, à son indice ISI de l'année, celui sur cinq ans ou dix ans ? Aux indices concurrents ? La concurrence entre indices fait rage et, comme dirait Pierre Lascoumes, ceux-ci ne sont pas neutres et favorisent certaines institutions ou certains groupes. Certains auteurs développent des comportements stratégiques codifiés visant en priorité les revues avec les indices élevés, d'autres restant sur une logique plus aléatoire ou obéissant à des critères divers sachant que les réputations des revues vont varier d'une échelle à une autre, et d'un pays à un autre. La science politique est plus internationalisée mais peu standardisée, de très fortes variations existent.

En résumé, les évolutions décrites précédemment vont dans le sens d'un monde des revues pluriel, où des individus, des groupes ont des stratégies, forment des alliances, prennent des risques. Des agences publiques et privées, à différentes échelles, essaient de mettre de l'ordre, de créer des hiérarchies, avec plus ou moins de succès, de manière plus ou moins convaincante. Plus de revues, plus d'articles, plus de révisions d'articles, plus de débats sur la formation des classements, plus d'évaluation des revues, plus de publications à lire pour

les évaluations des centres ou des individus : on se demande qui peut encore suivre toutes ces revues et si ces activités de direction de revue ou d'évaluation ne prennent pas une part trop importante de notre temps de travail. En effet, la multiplication des revues ouvre des espaces, favorise l'innovation intellectuelle et des investissements, mais cette multiplication n'a pas fondamentalement accru nos capacités de lecture. La multiplication des travaux de recherche montre nos limites cognitives. Nous faisons tous le constat que nous sommes incapables de suivre systématiquement un ou plusieurs domaines de recherche sans des efforts colossaux. Par ailleurs, la multiplication des articles publiés ne signifie pas la multiplication des bons articles. Les publications se sont multipliées mais, dans ce domaine comme dans d'autres, l'autre phénomène majeur et encore une fois assez récent a pour objet le développement de la mesure, du classement. Les indices de bibliométrie ont proliféré, sont faciles d'accès. On sait désormais de manière de plus en plus fine quels articles sont téléchargés, quels articles sont cités. Tout ceci est récent, une quinzaine d'années tout au plus pour nous. Rien n'est plus facile, avant de choisir une revue pour envoyer un papier, que de regarder tel ou tel classement des revues dans tel ou tel périmètre et de choisir une solution « optimale » en fonction des indices de citation de la revue. Un tel comportement était inconnu lors du lancement de *Politix*.

Cette dynamique a cependant eu un effet de dévoilement assez redoutable : une partie significative de ce qui est publié n'est jamais citée. Ceci ne veut pas dire que ce n'est pas lu mais lorsque l'on combine les chiffres de diffusion des revues, le téléchargement de papiers ou les indices de citation, il est facile de montrer que beaucoup de papiers ne sont jamais cités, et vraisemblablement peu lus. Alors que ce type de raisonnement ne nous traversait pas l'esprit, on se retrouve à être déçu lorsqu'on a beaucoup travaillé sur un papier, que pour X raison on l'envoie à une revue Y et... que l'on ne reçoit aucune réaction, que personne n'en parle ou ne le cite. À l'inverse, le même article publié ailleurs peut susciter moult réactions, être largement discuté, conduire à des invitations dans des séminaires de recherches, des débats, des échanges qui permettent de progresser. C'est aussi l'intérêt de publier en anglais : cela élargit considérablement la liste des lecteurs potentiels et des échanges intellectuels, et pas seulement aux États-Unis ou en Grande-Bretagne.

Les promoteurs de nouvelles revues, ou les responsables de revues existantes, investissent un temps et une énergie considérables pour un résultat qui est parfois décevant... Il leur faut tenir dans la durée. Ensuite, la multiplication du nombre des revues a plutôt pour conséquence le fait que de plus en plus d'articles sont publiés mais pas lus ou ne sont pas discutés ni cités. La multiplication de revues spécialisées renforce aussi l'hyperspécialisation et l'absence d'échanges avec des pans entiers des sciences sociales. Le lecteur avisé aura senti les contradictions de mon propos. Je trouve extraordinaire et intellectuellement fécond le foisonnement des revues et des sites, ce qui permet l'innovation, le

contournement d'oligarchies, des choix pour les auteurs, ouvre des opportunités pour les jeunes chercheurs, etc. Mais en même temps, je suis perplexe devant quantité de papiers hâtivement écrits, l'hyperspécialisation ou l'absence d'échanges approfondis. Je suis perplexe comme tout le monde devant la masse de ce qui est produit. La sociologie des sciences nous a bien éclairés sur ces dynamiques. La recherche d'attention devient centrale car un papier, aussi excellent soit-il, peut être totalement ignoré pour différentes raisons. La recherche d'attention (par exemple l'invention de nouvelles catégories, labels, approches) peut prendre le pas sur le travail de fond. Les grandes revues institutionnelles font un travail utile lorsque leur fonctionnement est transparent et légitime dans le milieu de recherche qui les porte, mais elles peuvent aussi être conservatrices, ou dominées par des luttes microcholines entre de petits groupes, ou contrôlées par une oligarchie. À l'inverse de ce que vivent les revues de groupes innovants qui bousculent et innovent, proposent des règles du jeu un peu différentes ; mais cela peut aussi avoir des conséquences en termes de spectre intellectuel couvert, de clientélisme. L'invasion des indicateurs peut devenir une plaie mais l'absence systématique de citation ou de téléchargements de nombreux articles pose question. Je suis séduit par l'hyper-choix en tant qu'auteur et lecteur, et inquiet en tant que chercheur et lecteur.

Ces tensions déterminent ma perplexité à l'égard de nouvelles revues. Je suis impressionné par la qualité des équipes et des projets mais compte tenu de l'investissement nécessaire à la pérennisation, je me demande parfois s'il ne faudrait pas investir un peu moins dans la survie ou la création de revues et davantage dans la recherche, s'il ne faut pas écrire moins de papiers mais de qualité supérieure. Je suis toujours triste de voir d'excellents papiers dans des revues confidentielles, qui ne seront jamais utilisés ou cités. À l'inverse, le choix de publier rapidement un papier à peine fini au lieu de produire un travail plus achevé est dommageable. Enfin, le monde est vaste. S'il ne faut jamais renoncer à publier dans sa propre langue, l'immense majorité des connaissances est produite en anglais, y compris pour les Chinois et les Indiens, et de manière croissante pour le reste du monde. Ne pas publier de bons articles en anglais veut dire que l'on laisse le champ libre à d'autres, que l'on ne participe pas aux revues, aux débats, aux choix collectifs, à l'élaboration de normes professionnelles. Nous avons collectivement énormément progressé dans ce sens mais il reste beaucoup à faire.

En conclusion, chacun fait un peu ce qu'il peut avec ses articles : publication de *working papers* en français ou en anglais sur des sites bien référencés (avec un contrôle éditorial) pour diffusion rapide ; choix de « bonne revue », sans rentrer dans le détail ou dans l'obsession des classements ou pas, investissement variable pour tel ou tel type de papier ; choix de langues de publication. À titre personnel, je trouve particulièrement important de publier soit dans des revues généralistes soit dans des revues plus spécialisées mais très internationales.

Enfin, je plaide modérément pour des éléments de stratégies collectives : de privilégier une série de revues de science politique où l'on pourra collectivement avoir un espace plus important (ce que nous avons fait pour le *Journal of European Public Policy* par exemple).

Ce qui se joue aujourd'hui, c'est à la fois une espèce de fétichisation de la revue à comité de lecture comme norme professionnelle absolue, mais qui a permis une professionnalisation et parallèlement la diffusion rapide sous forme électronique de différents types de papiers qui font éclater la conception classique de la revue. Plutôt que de faire confiance à tel ou tel indice, l'évaluation par les pairs doit toujours passer par la lecture du travail original. Il n'est pas certain que la forme « revue » reste aussi dominante qu'aujourd'hui. Ni que la création de nouvelles revues soit la priorité alors que d'autres formats se développent. L'équation « revue à comité de lecture = certification de la qualité » n'a rien d'automatique. Les formes d'évaluation de la qualité par les pairs peuvent passer par des formats et des types de productions variés. Le triomphe des revues (multiplication du nombre et quasi-monopole de certification de la qualité) n'est pas une donnée stable.

*

Thomas Parisot : Le projet Cairn.info

Aujourd'hui, tout étudiant, enseignant ou chercheur membre d'une institution d'enseignement supérieur ou de recherche peut généralement avoir accès, en texte intégral, à plusieurs milliers de publications scientifiques au format numérique. Il y a encore quelques années, même dans les pays francophones, ceci n'était le cas que pour très peu de revues de langue française.

Il y a dix ans, au sein de l'hexagone, plus de 95 % des budgets que les universités consacraient à l'acquisition de revues électroniques portaient sur des services où ne se retrouvait quasiment aucun titre en français¹³. Les périodiques publiés en français subissaient de plein fouet cette évolution puisque, dans un contexte marqué depuis plusieurs années par un tassement généralisé des budgets des établissements de prêt, la croissance nette et rapide des acquisitions de ressources électroniques, alors majoritairement non francophones, s'effectuait au détriment des acquisitions sur support papier, souvent francophones.

Une des raisons de cette situation tenait sans doute à la nature très spécifique de l'offre de revues en sciences humaines et sociales de langue française, où coexistent de très nombreux acteurs publics, privés et associatifs. Cette forte atomisation du secteur, qui reste de mise aujourd'hui, tranche en effet de façon

13. Minon (M.), avec la collaboration de Langlois-Meurine (A.) et Neu (E.), « Édition universitaire et perspective du numérique », Paris, 2002, p. 35 (<http://www.cawa.fr/IMG/pdf/numerique.pdf>).

très nette avec la situation connue à l'étranger où quelques maisons ou groupes de communication disposent de catalogues de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de titres. Tout donnait donc à penser qu'aucun acteur francophone ayant en charge l'édition ou la diffusion de revues de sciences humaines et sociales n'avait la taille minimale pour proposer seul, dans de bonnes conditions et en tirant pleinement profit du numérique, ses revues sur le réseau. En un mot, l'édition française en sciences humaines était fragilisée par ce qui aurait dû constituer un atout : sa diversité.

Dans ce contexte, il était essentiel de mutualiser les efforts et les investissements pour faire exister une offre numérique de qualité pour les revues de sciences humaines et sociales de langue française, et telle est l'idée centrale qui a donné naissance au projet Cairn.

Développée à l'initiative de quatre maisons d'édition (Belin, De Boeck, Érès et La Découverte), Cairn traduit le souci des acteurs ayant traditionnellement en charge l'édition de textes de sciences humaines et sociales de s'impliquer pleinement dans toutes les formes de diffusion de ces publications. Soutenu par la Bibliothèque nationale de France depuis 2006 et des acteurs publics proches des milieux universitaires belges, le projet exprime également la volonté des acteurs francophones de mener cette initiative en collaboration étroite avec les utilisateurs.

Outre les maisons fondatrices de Cairn.info, cette initiative a progressivement été rejointe par de nombreuses structures éditoriales (plus d'une centaine à ce jour), comme Armand Colin, Les Belles Lettres, Choiseul, Dalloz, La Documentation française, les Éditions de l'OCDE, les Éditions de l'EHESS, les Éditions de Minuit, ESKA, L'Esprit du temps, Gallimard, L'Harmattan, Klincksieck, Lavoisier, la Maison des Sciences de l'Homme, Médecine & Hygiène, les Presses de Sciences Po, les Presses universitaires de France, Le Seuil, Vrin, etc.

À ce jour, c'est-à-dire sept ans après la création de Cairn.info, nous diffusons ainsi un peu plus de 350 revues de sciences humaines et sociales de langue française sur la plate-forme www.cairn.info, dont plus de 150 en sciences économiques, sociales et politiques. Tous ces titres sont, sauf exception, diffusés sur Cairn depuis leur premier numéro 2001 jusqu'au dernier numéro paru. Les internautes peuvent ainsi accéder librement aux descriptifs des différents articles présentés sur le portail www.cairn.info, à leurs résumés ainsi qu'au texte intégral des articles datant de plus de quatre ans en moyenne¹⁴. L'accès aux articles des numéros les plus récents est, lui, proposé en accès conditionnel et commercialisé pour les institutions et établissements de prêt sous la forme de licences d'accès à des « bouquets » général ou thématiques de revues.

14. Cette durée, également appelée « barrière mobile », est en fait définie librement par chaque revue en fonction de son économie et de ses spécificités.

Depuis 2009, un partenariat entre Cairn.info et Revues.org¹⁵ permet par ailleurs de conjuguer les efforts de ces deux initiatives pour améliorer la diffusion des publications scientifiques de langue française. En 2013, quarante-huit revues adhérentes à Revues.org voient leurs numéros des trois dernières années accessibles via Cairn.info, leurs numéros plus anciens étant, eux, présentés en accès libre sur Revues.org. Enfin, progressivement, des solutions d'interopérabilité sont mises en place pour permettre l'accès aux archives des revues que nous diffusons, lorsque ces archives sont diffusées sur des portails patrimoniaux partenaires (Gallica.fr ou Persee.fr par exemple).

Résultats et enjeux

Amélioration de la visibilité des revues de sciences humaines et sociales

De toute évidence, parmi la communauté des internautes intéressés par les sciences sociales, le service que nous proposons a aujourd'hui acquis une forte notoriété. C'est ce qui nous vaut de dénombrier chaque mois plus d'un million de visiteurs uniques, ce qui est très honorable si l'on tient compte du caractère quand même très exigeant des textes que nous diffusons.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement au nombre moyen de consultations d'une revue proposée sur Cairn.info¹⁶ au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ayant fait l'acquisition d'une licence d'accès à Cairn.info (près de huit cents à ce jour, dans plus de soixante pays¹⁷), ce qui fait davantage sens au regard des objectifs des publications que nous diffusons, ce nombre a été multiplié par six lors des cinq dernières années, avec environ vingt mille consultations annuelles en institution par revue.

Si la quasi-totalité des établissements francophones intégrant des cursus ou des activités de recherche liées aux sciences sociales ont aujourd'hui acquis une licence d'accès à l'un ou à plusieurs des bouquets de revues constitués par Cairn.info, la situation actuelle est en revanche très perfectible dans les autres bassins linguistiques. Tout d'abord parce qu'un trop grand nombre d'établissements non francophones n'ont pas encore accès à ce service, notamment aux

15. Revues.org est une plate-forme de revues et de collections d'ouvrages en sciences humaines et sociales, développée par le Centre pour l'édition libre et ouverte (Cléo), associant le CNRS, l'université d'Aix-Marseille et celle d'Avignon. Revues.org propose un accès libre et gratuit à l'essentiel de ses contenus numériques (note de la rédaction).

16. Le terme de « consultation » étant défini par les bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche comme une lecture en ligne du texte intégral d'un article (au format HTML ou via un feuilleteur en ligne) ou le téléchargement d'un article (généralement au format PDF). Cette définition fait l'objet d'une norme internationale : la norme COUNTER (www.projectcounter.org).

17. Cairn.info est d'ailleurs tout à fait transparent sur les institutions ayant retenu une licence d'accès à l'un ou plusieurs des bouquets de publication que nous proposons, puisqu'une mappemonde en page d'accueil de notre plate-forme permet à tout internaute d'en obtenir la liste pays par pays, et même région par région dans le cas de la France ou du Canada (<http://www.cairn.info/aide-institutions-clients.htm>).

États-Unis, où une vingtaine d'universités seulement (certes parmi les principales) ont, à ce jour, fait l'acquisition d'une licence d'accès à Cairn.info, ou encore en Chine (cinq universités accédant à notre service en 2012), au Brésil, en Inde, etc.

Au sein même des institutions situées en dehors du bassin francophone et ayant mis en œuvre un accès à Cairn.info, les consultations restent par ailleurs décevantes. En comparant par exemple les consultations moyennes de Cairn.info entre un établissement français et un établissement nord-américain de taille équivalente, le rapport actuel est en moyenne de un à cinq, ce qui laisse de toute évidence une forte marge de progression pour améliorer la visibilité des travaux publiés au sein des revues de sciences sociales de langue française.

Mieux intégrer les publications de langue française aux principaux outils d'accès à l'information scientifique

Autre point important auquel Cairn.info consacre ses meilleurs efforts et a progressivement enregistré quelques résultats : l'indexation des revues que nous diffusons au sein des principales bases bibliographiques et index bibliométriques référençant les publications de recherche.

Cairn.info effectue ainsi la distribution des « métadonnées » de l'ensemble des articles des revues (titres, auteurs, plans et, le cas échéant, résumés) vers une série de bases bibliographiques faisant autorité dans leur discipline (RePEC en économie, Historical Abstracts en histoire, SSCI pour les sciences sociales, etc.), des outils bibliométriques (ISI-WoS, Scopus, etc.), mais aussi des moteurs de recherche généralistes (très utilisés pour l'accès à l'information scientifique et technique) ou des portails de bibliothèques (A-Z des abonnements électroniques de la bibliothèque, outils de découverte, moteurs de recherche fédérée, résolveurs de liens, etc.).

Cairn.info réalise par ailleurs l'acquisition, au nom de la revue et de sa structure éditoriale, lorsque celle-ci l'y autorise, d'identifiants numériques pour chacun des articles numérisés (des « DOI » – *Digital Object Identifier*), dans le but d'intégrer la revue dans un vaste réseau international de repérage et de référencement des citations d'articles géré par l'agence américaine Crossref.

Développer de nouveaux outils pour les revues

Si la question de la diffusion est bien sûr un élément essentiel de la vie des revues de sciences sociales, il est loin d'en être le seul. C'est ainsi que Cairn a progressivement développé une série d'outils qui permettent aux revues de tirer bénéfice de leur diffusion numérique sur un plan éditorial, pour améliorer leurs conditions de travail ou pour faciliter l'animation de leurs réseaux d'auteurs.

Un outil statistique permet par exemple à chaque revue diffusée sur notre portail de connaître en temps réel les consultations qu'elle a pu enregistrer,

globalement, dans les institutions de recherche ayant retenu une licence d'accès, numéro par numéro et article par article. Les enseignements pouvant découler de l'analyse de ces données peuvent s'avérer très utiles pour une revue souhaitant bénéficier d'un retour objectif et chiffré sur les différentes thématiques qu'elle a développées.

Cairn a par ailleurs pu travailler au développement d'un « moteur » de site de revue, pour permettre aux publications qui le souhaitent de disposer d'un espace de communication semi-automatisé, en tout cas pour ce qui concerne les tâches les plus chronophages et les plus faiblement créatrices de valeur ajoutée : reprise automatique des sommaires de la revue, génération automatique d'une base auteur, classement des numéros et des articles par thématique, par période, par région, etc.

Cairn.info propose également aux revues de disposer d'un logiciel dédié à la gestion des soumissions d'articles qui lui sont confiées. Sur la base d'une solution existante et très largement utilisée dans ce domaine (dont les interfaces ont été traduites en français et paramétrées par Cairn pour les besoins spécifiques des revues intéressées), l'équipe de la revue est ainsi à même de gérer le suivi et le partage de l'ensemble des tâches liées à la gestion des manuscrits, depuis la soumission en ligne des articles jusqu'à leur parution effective.

Maintenir le fragile équilibre économique des revues

Le numérique ne constitue pas une innovation marginale dans le secteur des publications scientifiques, il en bouleverse fondamentalement la structure de coûts, en réduisant considérablement les frais liés à leur distribution mais en donnant également lieu à des investissements importants : pour mener à bien les chantiers de numérisation, constituer et faire évoluer des infrastructures de diffusion efficaces, intégrer de nouvelles compétences au sein des équipes animant les publications, etc.

Dans un contexte de fragilisation généralisée des moyens à la disposition des revues, le numérique doit donc pouvoir constituer un revenu complémentaire qui, à tout le moins, permette de compenser l'érosion des revenus liés à la diffusion « papier ». Cairn participe ainsi aujourd'hui au bon équilibre de l'économie des revues, le chiffre d'affaires que nous réalisons étant reversé aux deux tiers à leurs éditeurs¹⁸, jusqu'à constituer, dans un certain nombre de cas, plus de 50 % des ressources des revues.

18. Le modèle que nous avons retenu prévoit qu'une partie de la somme revenant aux ayants droit fait l'objet d'une répartition égale entre les différentes revues du bouquet considéré, et qu'une autre est répartie en fonction du nombre de consultations de chaque revue dans les institutions clientes de ce bouquet. En fait, cette façon de faire reflète à la fois l'idée qu'il est normal que la communication au public d'une œuvre donne lieu à rémunération des ayants droit (même si l'œuvre n'est jamais ou très peu consultée), et l'idée

Projets et perspectives

Diversification progressive des types de publications proposées sur Cairn.info

Entendant capitaliser sur l'utilisation du portail Cairn.info par les publics universitaires pour améliorer la visibilité et la diffusion d'autres contenus de qualité en sciences humaines et sociales, Cairn s'est ouvert depuis 2010 à d'autres types de publications que les revues : des ouvrages collectifs (qui partagent avec les revues de nombreuses caractéristiques tant techniques qu'éditoriales avec les revues), des monographies de recherche (autre véhicule très important des travaux de recherche en sciences humaines et sociales), des magazines spécialisés (plus accessibles par des publics moins avancés dans le cursus universitaire ou par des chercheurs non spécialistes de la thématique abordée) ou encore des collections à vocation encyclopédique et à forte notoriété comme les « Que sais-je ? » ou les « Repères ». Cette cohabitation sur la plate-forme Cairn.info de différents types de publications permet notamment la multiplication de liens croisés entre les ressources, qu'il s'agisse de liens de co-citation, de lien « du même auteur » ou de propositions de lectures issues de rapprochements sémantiques.

Amélioration de l'usage de notre service auprès des publics non francophones

Pour tenter d'accroître la visibilité des travaux de recherche de langue française en sciences humaines et sociales auprès des publics universitaires non francophones, Cairn s'est engagé en 2011, avec le soutien du Centre national du livre (CNL), dans un programme en trois volets.

Concevoir et développer une plate-forme en anglais de Cairn.info

Même si Cairn.info ne diffuse que des publications ayant un rapport direct avec la langue française, il existe d'ores et déjà un nombre important de contenus de langue anglaise sur notre portail : plus de cinquante mille résumés en anglais (les « abstracts ») et près de deux mille articles en anglais (qu'il s'agisse d'articles publiés originellement en anglais dans des revues francophones ou de traductions d'articles). Pourtant, à l'heure actuelle, ces contenus en anglais sont difficilement repérables par les internautes non francophones, notre moteur de recherche et les modalités de navigation de Cairn.info ne permettant pas de faire ressortir spécifiquement les contenus (*abstracts* ou articles) disponibles en anglais.

Le premier chantier dans lequel Cairn est engagé consiste donc à concevoir et à développer une interface en anglais qui ne soit pas une simple duplication

qu'il est aussi normal qu'une œuvre fortement consultée donne lieu à plus de rémunération qu'une œuvre faiblement consultée.

à l'identique de l'interface principale (en français) de Cairn.info, mais qui permette de présenter par défaut aux internautes anglophones les contenus disponibles dans leur langue, avant de les orienter, s'ils le souhaitent, vers les contenus francophones.

Améliorer la qualité des « abstracts »

Aujourd'hui, une majorité des articles proposés sur Cairn.info disposent d'*abstracts* en anglais. L'examen de ceux-ci fait cependant apparaître que dans 40 % des cas, ces *abstracts* – sans doute rédigés par des non-professionnels – sont d'une qualité insuffisante. Cela désoriente les internautes non francophones et affecte la crédibilité générale de notre portail ainsi que l'intérêt que les internautes non francophones pourraient porter aux articles qui disposent, eux, d'*abstracts* d'une qualité satisfaisante.

Cairn.info a donc fait procéder à une évaluation objective (par des spécialistes dont la langue maternelle est l'anglais) de la qualité linguistique des *abstracts* des revues diffusées, et à la mise en place d'un dispositif incitant les revues dont les *abstracts* auraient été jugés de trop faible qualité, à les améliorer (sous peine de ne pas voir ces *abstracts* repérables par le moteur de recherche proposé aux internautes non francophones).

Traduction en anglais de sélections d'articles

Le troisième volet du dispositif mis en place consiste enfin à mettre en place, à titre expérimental, la traduction en anglais d'une sélection d'articles provenant d'une trentaine de revues candidates et sélectionnées par un comité scientifique *ad hoc*. Chacune de ces revues est invitée à sélectionner dix articles parus entre 2001 et 2011 puis, chaque année, dix articles publiés au cours de l'année écoulée. Au total, sur trois ans, ce sont donc près de six cents articles représentatifs de ce qui s'est publié de plus stimulant en France au cours des douze dernières années qui devraient être mis à la disposition du public étranger. L'expérience acquise devrait permettre ensuite d'élargir le programme à un plus grand nombre de revues, d'articles et de langues, donnant progressivement à ce programme, du moins nous l'espérons, une portée grandissante.